

COMMERCE INTERNATIONAL

**E5 – Mise en œuvre des opérations
internationales**

Durée : 4 heures

Coefficient : 5

Matériel autorisé :

- L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé,
- L'usage de calculatrice sans mémoire « type collègue » est autorisé.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet se compose de 15 pages, numérotées de 1/15 à 15/15.

Il est demandé au candidat de se situer dans le contexte des données présentées et d'exposer ses solutions avec concision et rigueur en prenant soin de justifier sa démarche.

Avertissement : si le texte du sujet, celui de ses questions ou le contenu des annexes vous semblent nécessiter de formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de les expliciter sur votre copie.

BTS Commerce international		Session 2025
E5 – Mise en œuvre des opérations internationales	Code : 25CIE5MOI NC	Page 1 sur 15

BARÈME ET DOCUMENTS

Mission 1	Proposition d'offre commerciale	Pages 5 à 10	40 points
Mission 2	Proposition d'une nouvelle stratégie de gestion du risque de non-paiement	Pages 11 à 14	40 points
Questions complémentaires		Page 15	20 points

Document	Titre	Page
1	Demande d'offre reçue de la plateforme AgriExpo	6
2	Extrait des Conditions Générales de Vente de LABARONNE - CITAF	7
3	Extrait du tarif export de LABARONNE - CITAF	8
4	Mail interne à LABARONNE - CITAF	8
5	Proposition tarifaire pour un transport maritime	9
6	Proposition tarifaire pour un transport aérien	10
7	Extraits de la facture pro forma DEV107671 envoyée à SOCALIS AUTOMACAO LTDA	12
8	Échange de mails avec la BANQUE POPULAIRE	13
9	Échange de mails avec ALLIANZ TRADE	14



La citerne souple autoportante a été inventée en 1958 par André LABARONNE, qui déposa le brevet et créa la société sous le nom « LABARONNE - CITAF ». Fils de viticulteurs français, André LABARONNE est fasciné par la conquête du désert et il constate que les camions citernes qui y apportent de l'eau reviennent à vide. C'est alors qu'il a l'idée de confectionner une citerne souple, qui, une fois vidée de son eau, prend moins de place et permet le transport d'autres marchandises.

Aujourd'hui, LABARONNE - CITAF, dont le siège social est à Pont-Évêque dans le Nord de l'Isère, fabrique chaque année plus de 3 000 citernes souples qui sont installées dans le monde entier. Ses produits sont présents dans plus de 40 pays, au service de différentes cibles telles que l'industrie, l'agriculture, la Protection Civile, les Armées, les organisations humanitaires internationales, les collectivités territoriales, le BTP et l'environnement. La gamme de produits offre des solutions souples de stockage, de rétention et de transport de liquides (eau potable, irrigation, engrais liquides, effluents industriels, etc.). Une nouvelle gamme ATEXEN® propose des produits spéciaux pour la protection de l'environnement (couverture Biogaz, citerne sur mât, etc.).

L'entreprise compte aujourd'hui 50 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 12 millions d'euros en 2024 dont 40 % à l'export, soit 4,8 millions d'euros.

L'entreprise est organisée autour de différents pôles : production, communication, marketing, administratif et financier, commercial.

BTS Commerce international		Session 2025
E5 – Mise en œuvre des opérations internationales	Code : 25CIE5MOI NC	Page 3 sur 15

Le pôle commercial, sous la responsabilité de Lauren LARTIGUES, est organisé en quatre branches : les ventes France, le SAV, la ligne ATEXEN® et l'export. Aurélie POUDRET est la responsable export de l'entreprise. Trois commerciaux (dont Aurélie POUDRET) se partagent les différentes zones du monde et deux autres personnes sont chargées de l'Administration Des Ventes export (ADV).

LABARONNE - CITAF travaille principalement en B to B et développe son réseau de partenaires et de distributeurs locaux. Ses distributeurs peuvent être généralistes ou spécialisés (marché agricole, par exemple) et participent au développement local de la marque.

De nouveaux contacts internationaux sont également générés par la présence sur des places de marché B to B de l'agriculture telles que AgriExpo. Cette plateforme, disponible en 8 langues et utilisée par 300 000 acheteurs à travers le monde, lui donne une visibilité internationale et lui permet d'entrer en contact avec de nouveaux clients, sans forcément avoir à se déplacer dans les pays concernés pour y prospecter.

Vous intégrez le service export de l'entreprise LABARONNE – CITAF auprès d'Aurélie POUDRET, responsable export.

BTS Commerce international		Session 2025
E5 – Mise en œuvre des opérations internationales	Code : 25CIE5MOI NC	Page 4 sur 15

Proposition d'offre commerciale
Documents 1 à 6

Une demande d'offre vient de parvenir à LABARONNE - CITAF via AgriExpo pour un prospect situé au Costa Rica. S'agissant d'une entreprise n'ayant encore jamais passé commande, il est important de lui faire une offre conforme aux Conditions Générales de Vente.

LABARONNE - CITAF a une politique très stricte concernant la gestion des risques, en particulier à l'international. Ainsi, l'entreprise exige un paiement anticipé pour toute affaire avec un nouveau client. Elle évite la mise en place de solutions de couverture de risques et utilise prioritairement l'incoterm EXW pour initier un courant d'affaires.

Cependant, face à un contexte concurrentiel qui s'intensifie, LABARONNE - CITAF envisage d'assouplir ses conditions de livraison.

Votre responsable export vous demande d'étudier la demande du prospect costaricain et de proposer une offre commerciale pertinente.

Document 1 - Demande d'offre reçue de la plateforme AgriExpo

De : AgriExpo

Envoyé : 01/03/2025

Objet : vous avez reçu une nouvelle demande



Acheteur

👤 Francisco RODRIGUEZ

📍 San José, Costa Rica

🌐 Plantas del Sol

🏭 Autre

Demande

☑️ 🖋️ Recevoir un devis personnalisé

Message

Dear Madam or Sir,

Selected product : Flexible tanks (Citernes souples)

I need three 10 m³ flexible tanks for water storage, with delivery to port or airport, and insurance.

Payment to be made by bank transfer in USD 60 days following date of shipment.

Expected delivery date: 2025/04/10

Best regards,

Francisco RODRIGUEZ

Plantas del Sol

BTS Commerce international		Session 2025
E5 – Mise en œuvre des opérations internationales	Code : 25CIE5MOI NC	Page 6 sur 15

Document 2 - Extrait des Conditions Générales de Vente
de LABARONNE - CITAF

[...]

COMMANDES

Validité

Les commandes ou les validations des offres portant la mention « bon pour accord » et la signature de l'acheteur ne sont définitives que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit (courriel, courrier...).

LIVRAISON

Modalités

La livraison est effectuée soit par la remise directe du produit à l'acheteur, soit par simple avis de mise à disposition, soit par délivrance à un expéditeur ou un transporteur dans les locaux ou entrepôts du vendeur.

Délais

Les livraisons ne sont opérées qu'en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des commandes. Le vendeur est autorisé à procéder à des livraisons de façon globale ou partielle. Les délais de livraison sont indiqués aussi exactement que possible mais sont fonction des possibilités d'approvisionnement, de production et de transport du vendeur. Les retards de livraison ne peuvent donner lieu à des pénalités ou dommages-intérêts ou retenues ni motiver l'annulation des commandes en cours.

PRIX

Les produits sont fournis en EUR au prix en vigueur au moment de la passation de la commande. Les prix s'entendent hors taxes, sur la base des tarifs communiqués à l'acheteur. Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français ou de ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge de l'acquéreur. Sauf accord écrit du vendeur, les frais de port sont toujours à la charge de l'acheteur. Quand le vendeur se charge du transport, il refacture les frais à l'acheteur.

PAIEMENT

Un paiement à la commande est exigé lors de la première transaction. Par la suite et sauf convention contraire, les paiements sont effectués à 60 jours date d'expédition par virement SWIFT.

TRANSFERT DES RISQUES

Le transfert des risques sur les produits, même lorsque le vendeur organise le transport et en avance les frais, a lieu dès l'expédition des entrepôts du vendeur. Il en résulte notamment que les marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur auquel il appartient en cas d'avarie, de perte ou de manquants, de faire toutes les réserves ou d'exercer tout recours auprès des transporteurs responsables.

[...]

Source : d'après les CGV de LABARONNE - CITAF

BTS Commerce international		Session 2025
E5 – Mise en œuvre des opérations internationales	Code : 25CIE5MOI NC	Page 7 sur 15

Document 3 - Extrait du tarif export de LABARONNE - CITAF



Tarif des citernes souples fermées autoportantes pour eau brute

Code article	Volume	Longueur	Largeur	Hauteur	Tarif net EXW PONT- ÉVÊQUE EUR
	Les dimensions correspondent au produit déplié non emballé				
	m ³	cm	cm	cm	
EBC-2CAF	2	296	180	60	548,00
EBC-5CAF	5	350	296	80	704,00
EBC-10CAF	10	590	296	100	908,00
EBC-15CAF	15	490	444	110	1 047,00
EBC-20CAF	20	600	444	120	1 175,00
EBC-25CAF	25	710	444	120	1 289,00
EBC-30CAF	30	820	444	130	1 491,00
EBC-50CAF	50	880	592	150	1 975,00

Délai de production : 3 semaines

Origine : France

Conditionnement : les citernes en plastique sont pliées puis conditionnées dans des cartons

Code douanier : 39 25 10 00

Garantie : 5 ans



Document 4 - Mail interne à LABARONNE - CITAF

De :	Gérard HENRION <gerard.henrion@labaronne-citaf.com>
A :	ADV <export@labaronne-citaf.com>
Date :	02/03/25
Objet :	Colisage

Bonjour,
Comme demandé, voici le colisage de 3 citernes souples de 10 m³, référence EBC-10CAF :
3 cartons
Poids brut de chaque carton : 34 kg
Dimensions de chaque carton : 68 x 50 x 65 cm

Cordialement,
Gérard
Technicien plan et logistique
Pôle commercial

BTS Commerce international	Session 2025
E5 – Mise en œuvre des opérations internationales	Code : 25CIE5MOI NC Page 8 sur 15

Document 5 - Proposition tarifaire pour un transport maritime

IT&L

Logistique internationale

IT&L Service maritime
Zone de fret
Cargoport – BP 271
69125 Colombier-Saugnieu

Date : 03/03/2025	Société : LABARONNE - CITAF
De : Séverine	A l'attention de : Aurélie POUDRET
Mail : severine@itandl.com	Adresse : Pont-Évêque
Validité : 30/04/2025	

Madame,

Nous faisons suite à votre demande et nous vous prions de trouver ci-dessous notre proposition tarifaire valide jusqu'au 30/04/2025.

N° de cotation : AGRIXPO 2570		Marchandise : citerne souple, non dangereuse	
COTATION MARITIME EXPORT (LCL)			
Lieu de chargement :	Lyon via Anvers	Valeur en EUR :	Inconnue
Port d'arrivée :	Port Limon (Costa Rica)	Incoterm :	-
Lieu d'enlèvement :	Pont-Évêque (38)	Dangereux :	Non
Lieu de livraison	-	Nbre de colis :	3

PROPOSITION TARIFAIRE

Libellé	Base de calcul
PRÉACHEMINEMENT	Forfait à 95,00 EUR
SURCHARGE GAS-OIL	0 %
DÉCHARGEMENT / EMBARQUEMENT (LA TONNE OU M ³)	Par UP : 50,00 EUR - Minimum : 40,00 EUR
ISPS	Par expédition : 12,00 EUR
FORMALITÉS DOUANE EXPORT	Par déclaration : 50,00 EUR
FRAIS DE BL	Par dossier : 30,00 EUR
FRAIS DE COURRIER EXPRESS (SI REQUIS)	Par courrier : 40,00 EUR
FRAIS SOLAS (FRAIS DE PESAGE DU CONTENEUR)	Par dossier : 20,00 EUR
FRET MARITIME (LA TONNE OU LE M ³)	Par UP : 333,00 USD
CAF	Par expédition : 2 % du fret
IMO (TAXES SUR LES COMBUSTIBLES)	166,00 USD
ASSURANCE AD VALOREM ET FRAIS DE GESTION	0,40 % sur 110 % valeur CIP
FRÉQUENCE DES DÉPARTS	1 DÉPART / SEMAINE
TRANSIT TIME	20 JOURS (DIRECT)
TAUX DE CHANGE	1 EUR = 1,07 USD

La responsabilité du transporteur pour le préjudice résultant des pertes ou dommages subis par les marchandises conformément aux dispositions de l'article 5 de la convention de Hambourg est limitée à une somme équivalant à 1 078 EUR par colis ou 3,23 EUR par kilogramme de poids brut des marchandises perdues ou endommagées, la limite la plus élevée étant applicable.

Il est nécessaire de souscrire une assurance pour être indemnisé au-delà des limitations. IT&L peut vous proposer cette prestation. Pour cela, il vous appartient de nous adresser vos instructions par écrit, pour chaque expédition.

BTS Commerce international		Session 2025
E5 – Mise en œuvre des opérations internationales	Code : 25CIE5MOI NC	Page 9 sur 15

Document 6 - Proposition tarifaire pour un transport aérien

IT&L

Logistique internationale

IT&L Service aérien
Zone de fret
Cargoport – BP 271
69125 Colombier-Saugnieu

Date : 03/03/2024	Société : LABARONNE - CITAF
De : Nicolas	A l'attention de : Aurélie POUDRET
Mail : nicolas@itandl.com	Adresse : Pont-Évêque
Validité : 16/04/2025	

Madame POUDRET,

Pour faire suite à votre demande de cotation, vous trouverez ci-dessous notre proposition tarifaire.

Cette proposition sera valide jusqu'au 16 avril 2025.

N° de cotation : COT20231778	Marchandise : citerne souple, non dangereuse
Enlèvement à :	Pont-Évêque
POL :	LYS aéroport Lyon Saint-Exupéry
POD :	SAN JOSE, Costa Rica
Destination finale :	-
Incoterm :	-
CARGO DÉTAILS :	
Nbre de colis :	3
PROPOSITION TARIFAIRE	
Libellé	Base de calcul
FORMALITÉS DOUANE EXPORT	50,00 EUR par déclaration
CAMIONNAGE JUSQU'À SAINT-EXUPÉRY	100,00 EUR
TRACTION AÉROPORTUAIRE	35,00 EUR
FRET	Minimum de facturation : 120,00 EUR De 20 à 44 kg : 6,11 EUR / kg De 45 à 99 kg : 6,08 EUR / kg De 100 à 199 kg : 6,02 EUR / kg De 200 à 299 kg : 5,96 EUR / kg
TAXE LTA	53,00 EUR
SÛRETÉ AÉRIENNE	0,36 EUR par kg taxable
SURCHARGE FUEL	0,85 EUR par kg taxable
ASSURANCE	0,25 % de la valeur CIP + 10 %
Depuis Pont-Évêque à rendu CPT/CIP aéroport San José. Départs quotidiens. Délai 48h.	
<i>Sous réserve de modification des tarifs des compagnies aériennes. Notre responsabilité de commissionnaire est limitée à 14,00 EUR par kg de poids brut de marchandises manquantes ou avariées. Il est nécessaire de souscrire une assurance afin d'être indemnisé au-delà de ces montants. Pour cela, il appartient à nos clients de nous adresser leurs instructions par écrit, pour chaque expédition.</i>	

BTS Commerce international		Session 2025
E5 – Mise en œuvre des opérations internationales	Code : 25CIE5MOI NC	Page 10 sur 15

**Proposition d'une nouvelle stratégie de gestion du risque
de non-paiement**

Documents 7 à 9

LABARONNE - CITAF a assuré son développement à l'international en choisissant de limiter les risques et notamment le risque de non-paiement.

Ainsi, pour chaque nouveau client, l'intégralité de la commande est réglée avant la livraison. Pour les autres clients, les paiements se font en général à 60 jours date de commande, par virement SWIFT.

LABARONNE - CITAF constate ces dernières années une augmentation des incidents de paiement auprès des clients réguliers. Par ailleurs, de plus en plus de nouveaux clients n'adhèrent pas aux conditions de règlement et demandent des délais de paiement que des concurrents de LABARONNE - CITAF acceptent.

LABARONNE - CITAF a envoyé une proposition d'offre à un prospect brésilien SOCALIS AUTOMACAO LTDA. Ce dernier contacte le service export et précise qu'il aimerait mettre en place un crédit documentaire irrévocable. LABARONNE - CITAF envisage alors d'aménager ses conditions de paiement. Il s'agit à la fois de développer une approche plus commerciale tout en améliorant la couverture du risque de non-paiement.

Aurélié POUDRET s'interroge sur l'opportunité de recourir à un crédit documentaire irrévocable et confirmé. Elle réfléchit également à la souscription d'une assurance-crédit.

Dans le cadre d'une vente éventuelle au prospect SOCALIS AUTOMACAO LTDA, Aurélié POUDRET vous demande de réaliser une étude comparative des deux solutions.

Le service export est déjà très sollicité et Aurélié POUDRET s'inquiète des conséquences organisationnelles du recours à ces solutions sur le service export. En effet, s'il s'agit de pratiques nouvelles qui doivent permettre à l'entreprise de répondre aux attentes des clients tout en préservant ses intérêts, elles vont modifier les modalités de travail du gestionnaire ADV. Actuellement, le gestionnaire ADV a pour mission de relancer les clients en cas d'impayés puis de transférer le dossier au service contentieux. Dans la perspective d'un recours systématique à l'assurance-crédit, son périmètre d'action serait élargi et il aurait à assurer, en plus du suivi du recouvrement, sa bonne mise en œuvre.

Aurélié POUDRET vous demande de proposer un mode opératoire pour guider le gestionnaire ADV dans sa nouvelle mission en cas de recours à l'assurance crédit. Elle vous charge également de construire un tableau de bord pour le suivi efficace du recouvrement des créances assurées.

BTS Commerce international		Session 2025
E5 – Mise en œuvre des opérations internationales	Code : 25CIE5MOI NC	Page 11 sur 15

Document 7 - Extraits de la facture pro forma DEV107671 envoyée à
SOCALIS AUTOMACAO LTDA

Date : Le 13 mars 2025
[...]
Destinataire : SOCALIS AUTOMACAO LTDA
A l'attention de :
M. Joao PESSOA
AV. GETULIO VARGAS, 2932 SL 303
80240-040 CURITIBA BRESIL

[...]

Désignation	Quantité	Prix HT EUR
Citerne souple 15 m ³ pour eau alimentaire	100	104 700
Accessoires divers		15 230
Prix Total EXW Pont-Évêque (France)		119 930

[...]

Délai de fabrication : 3 semaines

Le délai de fabrication s'entend à réception de l'acceptation de l'offre et du plan d'installation répondant aux contraintes techniques, accompagnés du versement prévu aux conditions de paiement.

[...]

Conditions de paiement :

100 % du prix à la commande

Origine : France

Code douanier : 39 25 10 00

Validité de l'offre : 1 mois, sauf indication contraire et sous réserve d'approvisionnement

BTS Commerce international		Session 2025
E5 – Mise en œuvre des opérations internationales	Code : 25CIE5MOI NC	Page 12 sur 15

Document 8 - Échange de mails avec la BANQUE POPULAIRE

De : Aurélie POUDRET <aurelie.poudret@labaronne-citaf.com>
Envoyé : 14 mars 2025 17:49
A : Julie Parent (BPAURA) <parent.julie@bpaura.banquepopulaire.fr>
Objet : LABARONNE-CITAF / crédit documentaire SOCALIS AUTOMACAO (Brésil)

Bonjour madame PARENT,

Je reviens vers vous car nous avons un partenaire au Brésil qui nous demande si nous acceptons un paiement par crédit documentaire.

Voici les informations :

- Client : SOCALIS AUTOMACAO Ltda
- Montant : 119 930 EUR
- Conditions demandées : crédit documentaire irrévocable et confirmé à 60 jours date d'expédition.
- Banque du client : ITAU à CURITIBA

Accepteriez-vous de confirmer ce crédit documentaire ? Quelles seraient vos conditions tarifaires ?

Je vous remercie par avance de votre retour,
Sincères salutations,

Aurélie POUDRET
Responsable export
LABARONNE-CITAF

De : Julie Parent (BPAURA) <parent.julie@bpaura.banquepopulaire.fr>
Date : 17 mars 2025 09:30
A : Aurélie POUDRET <aurelie.poudret@labaronne-citaf.com>
Objet : Re : LABARONNE-CITAF / crédit documentaire SOCALIS AUTOMACAO (Brésil)

Bonjour madame POUDRET,

Nous pouvons confirmer un crédit documentaire avec la banque ITAU.

Nos tarifs sont :

- Commission de notification : 1 ‰ avec un minimum de 70 EUR
- Commission de levée des documents : 1,5 ‰ avec un minimum de 135 EUR
- Commission de confirmation : 2 ‰
- Frais divers liés au crédit documentaire (frais de transmission, frais de courrier express, frais de SWIFT...) : 255 EUR

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Bien cordialement,
Julie PARENT
Chargée de clientèle Banque Populaire

BTS Commerce international		Session 2025
E5 – Mise en œuvre des opérations internationales	Code : 25CIE5MOI NC	Page 13 sur 15

Document 9 - Échange de mails avec ALLIANZ TRADE

De :	Aurélie POUDRET <aurelie.poudret@labaronne-citaf.com>
Envoyé :	15 mars 2025 09:31
A :	Arthur Martin <arthur.martin@allianztrade.fr>
Objet :	LABARONNE-CITAF / Assurance-Crédit SOCALIS AUTOMACAO (Brésil)

Bonjour monsieur MARTIN,

Nous sommes en train de revoir notre stratégie de gestion du risque crédit et étudions plusieurs solutions dont le recours à l'assurance-crédit pour la couverture de nos créances export.

Dans un premier temps, nous souhaiterions tester cette solution en souscrivant un contrat d'assurance-crédit pour une opération unique.

Pourriez-vous nous adresser une proposition sur la base des éléments suivants :

- Client : SOCALIS AUTOMACAO Ltda, Curitiba, Brésil
- Paiement à 60 jours date d'expédition de 119 930 EUR

Je vous remercie par avance de votre retour.

Sincères salutations,
Aurélie POUDRET
Responsable export LABARONNE - CITAF

De :	Arthur Martin <arthur.martin@allianztrade.fr>
Envoyé :	17 mars 2025 11:15
A :	Aurélie POUDRET <aurelie.poudret@labaronne-citaf.com>
Objet :	Re : LABARONNE-CITAF / Assurance-Crédit SOCALIS AUTOMACAO (Brésil)

Bonjour madame POUDRET,

Je vous remercie de votre message. Comme vous le savez, nos produits d'assurance portent sur un ensemble de créances et non sur une créance isolée.

Cependant, afin que vous puissiez découvrir la qualité de nos services, nous acceptons exceptionnellement de répondre favorablement à votre demande.

Vous trouverez ci-après nos conditions pour votre créance :

- Client : SOCALIS AUTOMACAO Ltda, Curitiba, Brésil
- Paiement à 60 jours date d'expédition de 119 930 EUR

*Agrément : 110 000 EUR
*Quotité garantie : 90 %
*Délai de carence : 150 jours
*Indemnisation : 30 jours à l'issue du délai de carence
*Taux de prime : 0,45 %
*Forfait gestion exceptionnelle : 50 EUR

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Bien cordialement,
Arthur MARTIN
Chargé de clientèle Allianz Trade

BTS Commerce international		Session 2025
E5 – Mise en œuvre des opérations internationales	Code : 25CIE5MOI NC	Page 14 sur 15

QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES

Vous travaillez au sein du service export de la société 3D-CREA, fabricant d'imprimantes 3D. Celle-ci connaît actuellement un fort développement à l'international.

Le directeur marketing compte participer au salon professionnel « DESIGN & MANUFACTURING NEW ENGLAND » qui va se tenir en septembre prochain à Boston. Dix imprimantes 3D y seront exposées. Elles ne seront pas vendues sur place mais seront réexpédiées en France à la fin du salon. Vous devez organiser le dédouanement du matériel pour cette opération.

1. Proposez un régime douanier qui permette d'optimiser l'opération et justifiez le choix effectué.

Quelques mois plus tard, un prospect américain rencontré sur le salon de Boston vous passe une commande pour deux imprimantes 3D négociées à 13 000 USD, CIP port de New York.

Vous mettez immédiatement en place une couverture à terme. L'échéance de paiement est à 30 jours date d'expédition. Le délai de fabrication et de préparation de la commande est d'un mois. La commande est ensuite expédiée.

La banque vous a communiqué les informations suivantes :

Taux de change sur le marché : 1 EUR = 1,0713 – 1,0717 USD		
Report sur le marché à terme :		
1 mois	2 mois	3 mois
+ 0,002	+ 0,004	+ 0,005
Commission de change : 1,2 %.		

2. Appréciez l'intérêt de mettre en place cette couverture à terme et calculez le montant perçu par 3D CREA.

Actuellement, 3D CREA travaille avec un fournisseur européen d'écrans tactiles de contrôle qui lui permet de réaliser une marge de 30 % du coût de revient et de vendre ainsi ses produits à 540 EUR HT pièce. Dans une recherche d'amélioration de sa performance financière, elle a consulté un nouveau fournisseur en Corée du Sud qui lui propose, pour 100 écrans tactiles, un prix FCA Port de Busan de 37 000 USD.

Votre transitaire vous communique les informations suivantes concernant cette importation de Corée du Sud :

- Fret maritime Busan – Fos-sur-Mer, surcharges et assurance comprises : 2 625 USD
- Post-acheminement de Fos-sur-Mer jusqu'aux locaux de 3D-CREA : 240 EUR
- Formalités de douane import (dédouanement réalisé à Fos-sur-Mer) : 60 EUR
- TEC : 5 %

1 EUR = 1,07 USD

3. Appréciez l'opportunité de traiter avec ce nouveau fournisseur.

BTS Commerce international		Session 2025
E5 – Mise en œuvre des opérations internationales	Code : 25CIE5MOI NC	Page 15 sur 15